



CHARTRE DE L'ESPRIT SPORTIF

CHARTRE DE L'ADHERENT

Quel que soit le rôle que je joue dans le sport, je m'engage à :

- 1. Accepter les statuts et le règlement intérieur de l'Association Sportive de Marcoussis et de ses sections**
Notre association, l'ASM, est d'intérêt général loi 1901 et son objet social est la gestion du SPORT.
Les droits et devoirs, ainsi que les principes ci-dessous, s'appliquent à TOUS (adhérents, parents, bénévoles, entraîneurs, salariés, spectateurs,...)
- 2. Respecter le travail et l'implication de ceux qui permettent la pratique sportive**
Les bénévoles, les salariés, les entraîneurs, les agents d'équipement sportif... méritent notre respect pour leur dévouement quotidien.
- 3. Privilégier le jeu à l'enjeu**
Faire de chaque rencontre sportive, quels que soient l'enjeu et l'engagement, un moment privilégié, et de plaisir.
- 4. Me conformer aux règles et à l'esprit du sport pratiqué**
Accepter les décisions des entraîneurs et des arbitres.
Persévérer quels que soient les résultats.
- 5. Etre maître de soi en toutes circonstances**
Respecter mes partenaires, adversaires et moi-même dans mes actes, mes paroles et mes écrits
Refuser la méchanceté et tous types d'agressions.
- 6. Préserver les lieux et les équipements qui m'accueillent**
Il faut respecter l'environnement, les infrastructures et le matériel mis à ma disposition. Ils sont nécessaires pour une pratique sécurisée dans nos disciplines.
- 7. Rester digne dans la victoire, comme dans la défaite.**
Ne pas user d'artifices ni de tricherie pour obtenir le succès.
Vivre sainement pour être au mieux de sa forme.
- 8. Etre un ambassadeur du sport, de notre association et de notre ville**
Ne pas être une menace et/ou un fardeau lors des événements sportifs, mais plutôt aider par ma présence, mon expérience et ma compréhension.

**FAITES NOUS REVER,
SOYEZ FAIR-PLAY ET SOLIDAIRE,
ET NOS REVES DE SUCCES DEVIENDRONT REALITE.**